

# Conférence générale du 5me arrondissement

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

b) *Jeux de course* : 1. La poursuite. — 2. Chat et souris. — 3. Le Capitaine (ou variante : Le loup, le berger et les moutons). — Voir *Manuels* 1908, pages 216, 230 et 231.

**B. Cours moyen. — Enfants de 10 à 12 ans. — Garçons et filles.**

I. EXERCICES D'ORDRE, DE MARCHÉ ET DE COURSE. — 1. Former et rompre une ligne de front. — 2. Position normale. — 3. Rotation individuelle ;  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$  tour. — 4. Alignement. — 5. Marcher en cadence, — pas de manœuvre, — pas changé. — 6. La course. — 7. Passer de la ligne à la colonne de marche et inversement par une conversion des groupes. — 8. Changement de direction de la colonne de marche. — 9. Ouvrir et fermer la colonne de marche. — Page 13.

JEUNES FILLES. — 1. Former la colonne par couples. — 2. Mains en chaîne. — 3. Sautiller sur place. — 4. Étude de la marche cadencée, sur la piste, par le pas de deux. — 5. Contremarches simples en dehors et en dedans. — 6. Tour de main. — 7. Courir sur la piste. — 8. Former les arceaux. — 9. Étude du pas rompu, — changé, — de galop de côté et en avant. — Pages 13-14.

II. EXERCICES LIBRES. — Nos 1, 2, 4 a) b), 5, 6, 8, 9, 10, 11, p. 15-17, et Nos 1, 2\*, 3\*, page 22.

III. SAUTS\*. — I. *Étude du saut* : a) *saut en longueur* ; b) *saut en hauteur*. — II. *Saut appliqué* : a) *saut en longueur* ; b) *saut en hauteur* ; c) *saut en profondeur*. — Pages 30-32.

JEUNES FILLES. — *Longue corde*. — Sauter par-dessus une corde tournée contre la tête : 1. Chaque élève sautille (sur la pointe des pieds) 1, 2, 3, 4 fois. — 2. = 1., mais par couples. — 3. Entrer et sortir du même côté. — 4. Sautiller pendant la rotation de la corde d'avant en arrière par le bas.

(A suivre.)

Guillaume STERROZ.



## CONFÉRENCE GÉNÉRALE DU 5<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

Si le sourire de la nature brillait en la matinée du 6 décembre dernier, ce ne pouvait être que par son absence. Néanmoins, les membres du corps enseignant du 5<sup>me</sup> arrondissement se trouvèrent réunis pour une conférence qui, au vu des tractanda, promettait d'être bien remplie. M. le D<sup>r</sup> Alex, curé de Bulle, honorait l'assemblée de sa présence. Pour la première fois, M. Gaudard, nouveau préfet de la Gruyère, prenait part à une conférence de l'arrondissement.

M. l'Inspecteur adresse ses souhaits de bienvenue à tous les participants. Il a un mot spécial pour les débutants dans la carrière de l'enseignement. Les résultats des derniers examens préalables ont été publiés. Rien n'est plus précis que les chiffres, les instituteurs ont leur tâche toute tracée pour l'hiver courant : obligeons, dans les cours de perfectionnement, les futurs recrutables à améliorer leurs mauvaises notes. Dorénavant, selon une ordonnance fédérale récente, l'élève émancipé sera attribué à l'école dans laquelle il vient d'être examiné s'il la fré-

quente depuis une année au minimum. Dans le cas contraire, il sera attribué à l'école qu'il fréquentait avant son changement de domicile.

Au sujet des examens du printemps, l'instituteur dressera son tableau de progression assez tôt pour que les commissions locales puissent donner leur préavis avant l'examen. Il est à souhaiter qu'elles le fassent avec plus de discernement que dans le passé.

Pour obtenir le congé d'alpage, qui d'ailleurs a souvent une influence pernicieuse sur l'élève au point de vue moral, les conditions requises sont clairement spécifiées par l'art. 19 du Règlement général.

On est prié d'indiquer les moyennes trimestrielles de l'école au bas des quatre dernières colonnes de la page 37 du registre des absences et de la progression.

M. l'Inspecteur nous donne ensuite des avis très pratiques au sujet des différentes branches du programme : l'instruction religieuse, la lecture, la grammaire, le calcul, la rédaction, les sciences naturelles, la géographie, l'histoire, l'instruction civique, le dessin et le chant ont été successivement passés en revue.

Plusieurs maîtres avaient été chargés de préparer un travail sur l'enseignement des sciences naturelles. MM. Nidegger, instituteur, à Montbovon, et Bertschy, instituteur, à Charmey, communiquent très aimablement le fruit de leurs recherches. De remarques, très judicieuses, ils tirent le principe que l'enseignement des sciences naturelles doit reposer sur la biologie et les connaissances acquises par les tâches d'observations.

M. Noël, instituteur, à Bulle, préconise comme guide de l'instituteur le manuel dû à MM. Jaccard et Henchoz. Nombre de questions omises dans notre livre de lecture du degré moyen y sont traitées abondamment. Citons le grès, le granit, le quartz, le mica, le sable, les différentes sortes de chaux, l'ardoise,

« J'en passe et des meilleurs »,

l'argile plastique, la terre réfractaire, la terre à foulon, les ocres, la terre de Sienne et la terre d'ombre.

M. le Préfet voulut bien prendre la parole à la fin de l'assemblée. Dans quelques phrases bien senties, il dit sa joie de se retrouver au milieu d'anciennes connaissances. Se faisant une haute idée de l'éducateur, il promet à tous son appui et sa sympathie.

C'est sur l'impression des dernières paroles de M. le Préfet que le corps enseignant du 5<sup>me</sup> arrondissement leva l'assemblée, heureux de l'excellent travail fait en cette journée.

E. DEMIERRE.

---

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

*Poids et mesures.* — Une réforme importante est à la veille de s'accomplir par un simple décret du gouvernement français : « Il s'agit de modifier et de compléter la liste des unités diverses de poids et mesures. On ne s'en tient plus aux poids, aux surfaces et aux volumes. L'énergie, en ses diverses manifestations : la chaleur, l'électricité, la